

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie Tél. : 04 73 52 40 14
Fax : 04 73 52 43 09
Courriel : mairie.servant.63@wanadoo.fr

Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h00
Et le samedi de 9h00 à 12h00

Eau (dépannages, manque d'eau) - Assainissement

SEMERAP - Saint-Pardoux Tél. : 04 73 97 43 76

SICTOM MONTAIGUT Tél. : 04 73 85 95 74

E.D.F.(dépannages, sécurité) Tél. : 0810 545 543

Ecole Tél. : 04 73 52 40 42

SAMU 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

Trésorerie de Montaigut..... Tél. : 04 73 85 09 24

*Ouvert tous les jours de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00*

Paroisse Ste Marie en Combraille à St ELOY Tél. : 04 73 85 01 33

Allô Enfance Maltraitée Tél. : 0 800 05 41 41 ou le 119
(appel gratuit d'un poste fixe)

Sida Info Service Tél. : 0 800 840 800
(appel gratuit depuis un poste fixe)

Centre antipoison de Lyon Tél. : 04 72 11 69 11

✓ La bibliothèque

Elle est toujours ouverte les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois de 14h00 à 15h30, ancien bâtiment de la Poste

✓ Le Bus des Montagnes

Il dessert tous les mercredis Riom et Clermont, les 2^{ème} et 4^{ème} samedis du mois St Eloy les Mines. Inscriptions la veille au **04 73 85 52 53**.

✓ Le tri sélectif des déchets

Les déchets inertes (matériaux de démolition, gravats, déblais) doivent être mis en déchetterie. Il en est de même pour les encombrants (ferrailles, électroménagers, meubles, les matelas...), les déchets verts, les gros cartons, les pneumatiques, les déchets électriques, électroniques et médicaux.

La déchetterie de Saint-Eloy les Mines est ouverte aux heures suivantes :

HORAIRES D'ETE : du 01 avril au 30 septembre:

- De 10h à 12h et de 15h à 19h du lundi au samedi
- De 9h à 12h le dimanche
-

HORAIRES D'HIVER : du 01 octobre au 30 mars :

- De 9h à 12h le lundi
- De 15h à 18h les mardi, mercredi, jeudi et vendredi
- De 9h à 12h et de 14h à 18h le samedi
- De 9h à 12h le dimanche

Un container est également mis à votre disposition quatre semaines par an, sur la place du cimetière de Servant pour recevoir les encombrants :

- **Semaine du 18 février au 25 février**
- **Semaine du 13 mai au 20 mai**
- **Semaine du 05 août au 12 août**
- **Semaine du 28 octobre au 04 novembre**

Vous pouvez déposer les déchets domestiques recyclables courants (cartons, papiers, bouteilles plastique, tetra-pack, verre, huiles de vidange moteur), au point propre, place du cimetière.

Les bouteilles d'huile alimentaire, les flacons de ketchup, les flacons de mayonnaise, les bouteilles ayant contenu des produits phytosanitaires et les bouteilles d'entretien (type eau de javel, désinfectant,...) doivent être triés car ils sont désormais recyclables. Vous pouvez aussi déposer en mairie vos cartouches d'imprimante vides et vos bouchons de bouteilles plastiques qui serviront à l'achat de fauteuils pour handicapés. Enfin, le ramassage des ordures ménagères a toujours lieu le mercredi.

✓ Eau et assainissement

Lors de sa dernière assemblée générale, le SIAEP de SIOULE ET MORGE qui alimente notre commune en eau potable, a fixé les prix de l'eau et des abonnements aux tarifs suivants :

- Eau : 1,19448 € HT le m³
- Abonnement principal : 45,66 € HT
- Abonnement secondaire : 22,19 € HT

Il faudra également s'acquitter d'une taxe de 0,088 pour la pollution domestique et une autre de 0,068 pour l'assainissement autonome et la modernisation des réseaux, soit au total 0,156 € par m³ consommé.

Les habitants du bourg raccordés à la station d'épuration doivent s'acquitter d'une taxe d'assainissement de 11 € par abonnement et de 0,40 € par m³ d'eau consommée. Ce tarif est inchangé depuis l'année 2004.